



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 14 décembre 2023

Présidence M. le Vice-président Romain BIRBAUM

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le rapport municipal n° 44/2023 « Réponse au postulat de M. Nathan Vannay et consorts - Amélioration de la communication au sein de notre commune » adopté en séance du 6 novembre 2023 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de ce rapport ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- **de prendre acte** de la réponse de la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 14 décembre 2023.

Le Vice-président :

Romain BIRBAUM



La Secrétaire :

Manuela KAUFMANN

Avis affiché le 18 décembre 2023